

DEMANDE DE DROIT DE PRATIQUE GENEVOIS : LE PARCOURS DU COMBATTANT

1. Inscription online pour l'obtention d'un droit de pratique genevois

- Remplir la demande online via le lien :
Lien : <http://ge.ch/sante/droits-de-pratique/droits-de-pratique-obtention-dun-droit-de-pratique>
- Effectuer le paiement (online ou bulletin de versement) en cliquant sur le lien reçu par courriel (coût : 900 CHF). Vous obtenez un 2^{ème} mail confirmant le paiement avec la liste des justificatifs à remettre.

2. Pièces jointes justificatives à remettre

- Formulaire de demande : original, à remplir, signer et dater (cf courriel obtenu au point 1)
- Certificat médical : médecin du personnel ou médecin traitant
- Diplôme EFMH : original ou copie certifiée conforme (notaire, OFSP)
 - Se rendre en personne avec le diplôme au guichet, un matin
 - Commander une copie : <https://www.webform.bag.admin.ch/ui/bestellungen> (coût : 50 CHF)
 - Timbre officiel sur copie A4 envoyée à vos frais, à : OFSP, Secrétariat MEBEKO, Section Formation universitaire. Christine Berger. Schwarzenburgstrasse 157, 3003 Berne (coût : 5 minutes + 1 CHF)
- Extrait du casier judiciaire (coût : 20 CHF)
 - DFJP : https://www.e-service.admin.ch/crex/cms/content/strafregister/strafregister_fr
 - Poste : se rendre au guichet
- Curriculum vitae à jour
- Certificat cantonal de bonne conduite (uniquement si déjà employé précédemment dans un autre canton) : <http://www.vd.ch/themes/sante/professionnels/autorisations-de-pratiquer/liste-des-professionnels/medecin/attestation-de-bonne-conduite/> (coût : entre 20 et 50 CHF)

3. Envoyer les documents du point 1 et du point 2

Service du médecin cantonal
Groupe droits de pratique
Rue Adrien-Lachenal 8
1207 Genève

